



Contrat d'adhésion au service de location de vélo Université Laval

En devenant usager.ère du service, vous vous engagez à respecter les règles suivantes :

- 1) Vous devez remettre le vélo loué dans l'espace numéroté qui correspond au numéro inscrit sur le vélo loué.
- 2) Le vélo vous est prêté gratuitement pendant 3 heures durant les heures d'ouverture. Ce prêt n'est pas renouvelable dans la journée. Ce prêt n'est pas conditionnel à une location ultérieure. Ce prêt n'est pas jumelable avec les forfaits de soir, de journée et de fin de semaine décrits ci-dessous.
- 3) Les heures supplémentaires de location du vélo vous sont offertes à un prix forfaitaire de 0,50\$ par heure durant les heures d'ouverture du service et ce pour les 24 premières heures. Du mardi au vendredi, le vélo ne doit pas être conservé plus de 24h.
- 4) Lorsque le vélo est loué pour la soirée, le prix pour la période en dehors des heures d'ouverture du service est de 2,00\$. La soirée commence à 16h et finit à 11h le lendemain matin.
- 5) Lorsque le vélo est loué pour la fin de semaine, le prix pour la période est de 8,00\$. La période de fin de semaine débute le vendredi à 16h et se termine le mardi à 11h. Le vélo doit être rendu avant 11h le mardi.
- 6) Il est aussi possible de louer le vélo pour 24 heures consécutives au prix forfaitaire de 4\$ du mardi au vendredi.
- 7) Vous devez remettre le vélo dans l'état où il était lors de sa location. Advenant le retour d'un vélo brisé, vous pourriez être responsable de verser un dédommagement pouvant atteindre **250 \$** dans un délai de 30 jours. Si vous avez un problème avec un vélo, vous devez en avertir le ou la responsable de la Coop.
- 8) L'Université Laval et la Coop Roue-Libre n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou préjudice pouvant être subi par l'utilisateur.trice ou que l'utilisateur.trice pourrait causer à un tiers.
- 9) Pour chaque location de vélo, une carte d'identité officielle (**permis de conduire, passeport ou carte d'assurance maladie**) valide est obligatoire à titre de dépôt. **Les cartes étudiantes ne sont pas acceptées.**
- 10) Comme utilisateur.trice, vous êtes responsable du vélo. En cas de perte de la **clé du cadenas**, des frais de **10\$** sont exigés. Dans le cas de perte du **cadenas**, des frais de **40 \$** sont exigés. Dans le cas du **vol du vélo**, vous devrez **rembourser la totalité du coût du vélo, soit 450 \$**. Ces frais sont payables dans un délai de 30 jours. Afin de prévenir le vol du vélo, vous avez l'obligation de bien verrouiller le vélo à l'aide du cadenas fourni lorsque vous le stationnez, même pour quelques minutes. Vous ne pourrez reprendre possession de votre pièce d'identité laissée en dépôt qu'au paiement des sommes dues.
- 11) Des phares avant et arrière peuvent être empruntés gratuitement pendant la location moyennant un dépôt en argent de **20 \$**. En cas de bris ou de perte, un montant de **10 \$** par phare sera prélevé à même le dépôt.
- 12) Un casque peut également être emprunté gratuitement sans moyennant de dépôt.
- 13) La location sera considérée comme terminée lorsque vous aurez rapporté le vélo, rendu la clé, le casque et les phares (le cas échéant) ainsi que payé la location. Dans le cas où vous n'êtes pas en mesure de payer, le retour sera considéré comme enregistré lors du retour du vélo et de la clé, toutefois vous ne pourrez reprendre possession de votre pièce d'identité laissée en dépôt et vous serez exclu.e du service de location jusqu'au paiement des sommes dues.



- 14) Il est possible de rendre votre vélo en dehors des heures d'ouverture. Pour ce faire, vous devez barrer votre vélo normalement puis déposer votre clé dans la trappe prévue à cet effet. Elle se situe à droite de la porte d'entrée de la Coop Roue-Libre. Votre vélo sera considéré comme rendu à la prochaine heure d'ouverture du service de location et de prêt (et non de l'atelier). Vous aurez alors 48h pour venir, sur les heures d'ouverture du service de location et de prêt, afin de régler le paiement et de rendre le casque et les phares (le cas échéant) ainsi que pour récupérer votre pièce d'identité.
- 15) En cas de défectuosité du cadenas, vous devez vous assurer que le vélo est à l'abri du vol, soit en le stationnant dans un espace auquel vous êtes seul.e à avoir accès, soit en retournant le vélo et le cadenas défectueux à la Coop Roue-Libre. En dehors des heures d'ouverture de la Coop, un vélo dont le cadenas est défectueux peut être retourné au Service de sécurité et de prévention (Pavillon Ernest-Lemieux, 2325, rue de la Vie-Étudiante, Bureau 1533, Université Laval).
- 16) Les usager.ère.s ne respectant pas les règles ci-dessus se verront **exclu.e.s du service de location**.
- 17) Les pièces d'identité non réclamées seront détruites en décembre 2019.

La Coop Roue-Libre vous invite à prendre soin des vélos comme s'ils étaient les vôtres, par respect pour les autres utilisateur.trice.s de ce service offert par l'Université Laval.

Catégorie(s) d'utilisateur.trice (cochez une seule réponse) :

- étudiant.e à l'Université Laval
- employé.e de l'Université Laval
- Visiteur.euse hébergé.e au service hôtelier des résidences

Lieu de résidence

- Résident.e sur le campus de l'Université Laval
- Non-résident.e

Svp, écrire lisiblement :

Prénom : _____ Nom : _____

Courriel : _____

Adresse : _____ Date de naissance (aaaa/mm/jj) : ____/____/____

Téléphone : (____) / ____ / _____

Je soussigné.e, _____, m'engage à respecter les conditions ci-dessus.

Signature : _____ Le (aaaa/mm/jj) _____



Bike Rental Contract

Université Laval

By becoming a user of this service you agree to respect the following rules:

- 1) When returning your bike, it is to be returned at the same place that you took it from. The space number should correspond to the number on the bike.
- 2) Bike loan is offered for free for the first 3 hours during opening hours. The loan is not renewable during the same day. The loan is not conditional to a future rental. The loan is not combinable with overnight, day and week-end price described below.
- 3) Overtime hours of biking rental are priced at 0.50\$ per hour during opening hours and for the first 24 hours. From Tuesday to Friday, the bike should not be kept longer than 24 hours.
- 4) When bikes are rented overnight, the price for the period outside opening hours is \$4. The night begins at 4pm and ends at 11am the next day.
- 5) When bikes are rented for the weekend, the price for the period outside opening hours is \$8. The week-end begins Friday at 6pm and ends Tuesday at 11am. The bike should not be kept after Tuesday 11 am.
- 6) It is also possible to rent a bike for 24 hours for \$4 from Tuesday to Friday.
- 7) The bike is to be returned in the same condition that it was when rented. In the case that you return a damaged bike you can be held responsible for as much as **\$250**, which needs to be paid in the following 30 days. If there is a problem with your bike please tell one of the Coop service members.
- 8) Université Laval and Coop Roue-Libre assume no responsibility for any damage or injury caused to the user or by the user to a third party that may result from bike use.
- 9) For each bike rental, the user must leave a valid official identification card as a deposit (**driver's license, passport or health insurance card**). **Student cards are not accepted**.
- 10) As a user, you are responsible for the bike. In the case of a **lost lock key**, **\$10** will be charged. In the case of a **lost lock**, **\$40** will be charged. In the case of a **stolen bike**, you must **replace the total cost of the bike (\$450)**. Those fees are to be paid within 30 days following the theft or loss. In order to prevent the theft of the bike, you must always secure the bike properly with the provided lock when you park it, even for a few minutes. We will keep your official identification card as long as you have not completed the payment.
- 11) Front and back lights can be borrowed for free during rental with a **\$ 20** cash deposit. In the event of a breakage or loss, an amount of **\$ 10** per light will be deducted from the deposit.
- 12) A helmet can also be borrowed for free without deposit.
- 13) The rental will be considered completed when you return the bike, the key, the lights and the helmet (if applicable) and you have paid the rental. In the case that you can't pay the cost of the rental, we will register the return but we will keep your official identification card and you will be excluded from the service, as long as you have not completed the payment.
- 14) It is possible to return your bike outside of opening hours. To do so you must lock your bike back in its place and deposit your key in the key hatch located to the right of the door. Your bike will be considered returned as of the



next time the rental service is open. You will then have 48h to come, while the bike rental service is open, to settle payment, return your helmet and any lights borrowed as well as to recoup your identification.

15) If your lock happens to be broken, you have to make sure that the bike is safe from theft, either by parking it somewhere you are the only one to have access or by bringing the bike and the broken lock at the Coop. Outside of our opening hours, the bike and the broken lock should be brought to the Service de sécurité et de prévention (Pavillon Ernest-Lemieux, 2325, rue de la Vie-Étudiante, Bureau 1533, Université Laval)

16) Users that do not respect this contract will be **excluded from the bike rental service**.

17) By December 2019, the identification cards left unclaimed will be destroyed

Coop Roue-Libre invites you to take care of the bikes as if they were your own. This is to be done out of respect for the other users of this service provided by Université Laval.

User categorie(s) (check only one categorie) :

- Université Laval student
- Université Laval employee
- Visitor hosted on campus (Université Laval's residences)

Residence place

- Université Laval campus resident
- Elsewhere

Please write legibly:

First Name: _____ Last Name: _____

Email: _____

Address: _____ Date of birth: ____/____/____

Telephone: (____) / ____ / _____

I, _____, declare that I will respect the above rules.

Signature: _____ Date (YYYY/MM/DD): _____